

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept

Le vingt-six juin

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni sous le Chapiteau 39.01 à Amancey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

N° 136/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 19 juin 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 3 juillet 2017,

Objet de la délibération :

Compte administratif 2016

Budget Annexe « ordures ménagères » ex. CCCQ

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents titulaires : 71
- Absents : 28
 - Dont supplésés : 5
 - Dont représentés : 7
 - Excusés : 6
 - Non excusés : 10
- Votants : 83

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, Mme Leblanc-Vichard à M. Demesmay Maurice, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry

Procuration Maxime, M. Laithier Didier à M. Prost Jean-Paul, M. Sage Jean-Luc à Mme Faivre Sarah, M. Ducret Sylvain à Mme Bertin Nathalie, M. Bole Joel à M. Marechal Philippe,

Suppléé(e)s M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie Claude, M. Teles Patrick par M. David Gilles, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard, M. Bruchon Pierre par M. Mouglin Gérard

Excusé(e) Ms. Bardey Philippe, Debray Michel, Nicolet Jean-Paul, Guinchard Jean-Pierre, Simon Gilles & Vergey André

Absent(e)s Mmes Breuillot Christine, Faillet Maryse, Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, Chatelain Claude & Maire du Poset Thierry,

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Philippe Marechal, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Jean-Paul Prost, vice-président en charge des finances, donne lecture aux conseillers communautaires, après que Mme la Présidente de l'ex. Communauté de Communes du Canton de Quingey se soit retirée, du Compte Administratif 2016 du budget annexe **ordures ménagères** de l'ex CCCQ qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
853 805.48 €	772 497.09 €	-81 308.39 €
Report résultat 2015		+ 10 372.38 €
Résultat cumulé 2016		-70 936.01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
9 075.10 €	11 193.67 €	+ 2 118.57 €
Report résultat 2015		+ 39 583.01 €
Résultat cumulé 2016		+ 41 701.58 €

Il propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Report de l'excédent d'investissement
Recettes d'investissement au compte 001 ⇒ 41 701.58 €

Report du déficit de fonctionnement
Dépenses de fonctionnement au compte 002 ⇒ 70 936.01 €

Les membres présents, à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2016 du budget annexe **ordures ménagères** de l'ex CCCQ dont les résultats de clôture font apparaître :

→ Pour la section d'investissement un excédent de 41 701.58 €
→ Pour la section de fonctionnement un déficit de 70 936.01 €

2. Décident d'affecter comme suit les résultats :

Compte 001 (Recettes d'Investissement) ⇒ 41 701.58 €
Compte 002 (Dépenses de fonctionnement) ⇒ 70 936.01 €

Fait et délibéré en séance, le 26.06.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président